CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E26032** **VALABLE JUSQU'AU** **26/04/2027**

ÉDITÉ LE 27/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1969

Raison sociale : HOPFNER M SARL ENTR CHARPENTE

Forme juridique : SARL

Capital : 12 195

20 RUE DES TILLEULS
67440 THAL-MARMOUTIER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE 69 B 6

Siret : 676 980 063 00017

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4026022

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 144517378

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 144517378

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 88 91 19 47 **Fax :**

Portable : 06 73 84 08 12

Responsabilité légale :
HOPFNER JEAN MARIE GÉRANT

Site Internet : http://www.hopfner.fr

E-mail : charpente.hopfner@wanadoo.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 599 263 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	5	02/03/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/02/2026 11:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.